

ENTRETIEN

politique.union@sonapresse.com

Nonciature apostolique et Nonce résident au Gabon : que le Saint-Siège prend au sérieux la

S'EXPRIMANT au sujet de la récente visite, dans notre pays, du cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État du Vatican, le Nonce apostolique en République du Congo et du Gabon, Mgr Javier Herrera Corona, partage, ici, les bons moments de cette rencontre avec l'envoyé du Saint Père, tout en évoquant le bilan de ses 8 premiers mois en fonction.

Propos recueillis par
MBA ASSOUME & Frédéric Serge
LONG
Libreville/Gabon

Excellence, l'actualité récente, c'est cette visite de quatre jours au Gabon du cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État du Vatican. Quelle signification donnez-vous à ce séjour et quel bilan global en avez-vous tiré ?

Je vous remercie de cette occasion de communiquer avec les nombreux lecteurs de votre important journal, L'Union. Comme tout le monde en a été dûment informé par ce moyen, du 18 au 21 décembre 2022, a eu lieu la visite du cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État de Sa Sainteté le pape François. Le secrétaire d'État s'est rendu au Gabon à l'invitation de SE le président Ali Bongo Ondimba, pour célébrer le 40e anniversaire de la visite du Saint-Père Jean-Paul II, le premier pontife et le seul à ce jour à toucher le sol gabonais. Le deuxième anniversaire qui a motivé l'invitation était le 25e anniversaire de la signature de l'Accord-cadre, un accord qui est devenu un exemple à suivre par d'autres pays africains. La visite du cardinal secrétaire d'État serait la deuxième plus importante visite, après celle de Jean-Paul II, d'un haut dignitaire du Saint-Siège en territoire gabonais. Cette visite a son importance non seulement en raison de la dimension politico-internationale, mais aussi d'une importante signification pastorale. Les rencontres avec SE M. Ali Bongo Ondimba, chef de l'État et Madame le Premier ministre s'inscrivent dans cette dimension politique, qui a sans aucun doute servi à renforcer et à dynamiser les bonnes et longues relations qui existent entre le Saint-Siège et le Gabon. Le cardinal Parolin est également venu dans ce pays pour rencontrer l'Église locale, c'est-à-

dire le peuple de Dieu avec ses pasteurs, apportant une salutation paternelle du pape François, assurant Sa proximité. Pour cette raison, le programme de la visite comprenait une rencontre avec les évêques et une Eucharistie solennelle en la Cathédrale de Libreville. Par conséquent, tant d'un point de vue politique que pastoral, j'estime personnellement que le bilan est très positif et qu'il portera sans aucun doute de bons fruits à l'avenir.

S'il vous était demandé de retenir un moment, une image de cette visite, quels seraient-ils ? Il est difficile de choisir un moment ou une image de cette visite très significative. Pour la préparation de la visite, il a été recherché la qualité de la rencontre plutôt que la quantité, de sorte que toutes les activités prévues méritent une grande considération et il est difficile d'en privilégier une par rapport à l'autre. Mais si je devais choisir, je choisirais la rencontre entre le cardinal Pietro Parolin et le ministre de la Santé, le Dr Guy-Patrick Obiang Ndong, lorsqu'ils dévoilent ensemble la plaque commémorative en souvenir de la bénédiction et de la ré-inauguration du centre sanitaire "Caritas". L'image est pleine de sens : d'une part, la contribution de l'Église universelle à travers la charité du pape François et des bienfaiteurs qui ont rendu possible la modernisation du centre sanitaire, et d'autre part, le soutien et le rôle important que le gouvernement peut jouer en travaillant ensemble au profit des personnes dans le besoin. L'image montre symboliquement que l'État et l'Église, chacun respectant son autonomie, peuvent travailler ensemble pour le bien commun.

Le cardinal Pietro Parolin a, donc, notamment rencontré le président de la République Ali Bongo Ondimba, avec lequel

il s'était déjà entretenu en avril lors de sa visite au Saint-Siège. Sans trahir un secret, est-ce que le souhait du Gabon de voir Libreville abriter une nonciature apostolique a été de nouveau évoqué ? Nous rappelons que vous avez une double juridiction : le Congo et le Gabon.

Bien entendu, le sujet de la Nonciature apostolique et du Nonce résident a été traité à la fois au Vatican, lors de la visite du président Ali Bongo Ondimba le 28 avril 2022, et maintenant lors de la rencontre avec le chef de l'État le 19 décembre 2022. Comme chacun sait, le représentant du Saint-Père pour le Gabon et aussi pour la République du Congo doit actuellement voyager entre les deux capitales (Brazzaville et Libreville) pour mener à bien sa mission. C'est pourquoi je passe régulièrement au moins une semaine par mois au Gabon et, s'il le faut, je prolonge volontiers plus de temps ma présence à Libreville. Pendant mon absence, lorsque je suis à Brazzaville, la Nonciature apostolique au Gabon est dirigée par mon collaborateur qui exerce la fonction de chargé d'affaires a.i.. Il me tient informé plusieurs fois par jour de la situation et des événements politiques, sociaux et ecclésiastiques, et lorsque cela est nécessaire, le chargé d'affaires me représente. De cette manière, nous pouvons dire que la présence du Nonce et donc du Saint-Siège au Gabon est continue. Bien sûr, l'idéal serait d'avoir un Nonce résident à Libreville, le pape s'est engagé à rendre cela possible et nous espérons que cela se produira bientôt.

Il s'agirait d'un événement historique...

Arriver à une nomination pontificale du Nonce pour le Gabon résidant à Libreville serait, en effet, l'apogée du processus historique qui a commencé par le "bref" document papal "Quantum utilitatis" du 31 octobre 1967 du pape Paul VI, par lequel la Nonciature apostolique au Gabon a été établie, il y a donc 55 ans. Dans le cadre de ce processus d'affirmation des relations diplomatiques et ecclésiastiques, en 1983, l'Archidiocèse de Libre-

ville a fait don au Saint-Siège d'un terrain situé sur une petite colline près de la " Gare Routière ", où se trouve une petite maison familiale, qui a été adaptée au fil du temps aux besoins de la Nonciature, où le Nonce du Congo Brazzaville venait occasionnellement. En 2010, le Saint-Siège a décidé de nommer un chargé d'affaires a.i. " résident ", assurant la permanence d'un diplomate du Saint-Siège pendant la période d'absence du Nonce. Tout ceci est un processus qui sera sûrement consommé par la nomination d'un Nonce, mais il faudra d'abord entreprendre une rénovation substantielle de l'actuelle Nonciature, voire la construction d'une nouvelle, afin d'être prêt à remplir les fonctions diplomatiques et de résidence du Représentant du pape.

Cette question a-t-elle également été abordée lors de la visite du cardinal Pietro Parolin ?

Oui, elle a fait l'objet d'une conversation entre le cardinal Parolin et les autorités lors de la visite officielle. Le manque de personnel diplomatique du Saint-Siège est une autre difficulté qui constitue une préoccupation majeure pour la nomination d'un Nonce résident. Le corps diplomatique du Saint-Siège est un corps de très haut niveau recruté parmi les prêtres diocésains du monde entier, de sorte que la crise des vocations réduit considérablement le nombre de prêtres disponibles pour être préparés à ce service particulier. Cela me donne l'occasion de dire qu'une de mes tâches est de rechercher parmi les jeunes prêtres gabonais des candidats potentiels pour le service du Saint-Siège, et j'espère que nous pourrions trouver un prêtre qui combine les compétences intellectuelles, académiques et sacerdotales pour être admis à l'Académie pontificale ecclésiastique (l'école diplomatique du Vatican).

Et pour en revenir à la question de la Nonciature apostolique et du Nonce résident au Gabon, je peux vous assurer que le Saint-Siège prend au sérieux la demande des autorités gabonaises. Cette visite a vu également se tenir la Commission mixte Gabon-Vatican. Sur quoi ont dé-

bouché ces travaux ? Quels sont par exemple les axes de coopération sur lesquels le Saint-Siège voudrait voir les deux parties intensifier leurs efforts ?

Au cours de sa visite, le cardinal Secrétaire d'État a participé à la Session solennelle de la Commission mixte. Cette Commission était déjà prévue dans l'Accord-Cadre (article 17, § 2) mais a été réactivée grâce à la volonté du président Ali Bongo Ondimba et du Saint Père François. Sa tâche n'est pas de changer l'Accord mais de rechercher les moyens d'améliorer sa mise en œuvre. Lors de la première session qui s'est tenue le 24 mai 2022, les sujets d'intérêt commun ont été décrits : l'Éducation, la Santé et le Soins spirituel des Forces armées. Pour chaque sujet, une sous-commission a été créée, composée d'experts en la matière, tant du côté gouvernemental que du côté ecclésiastique. Le travail principal se déroule au sein des sous-commissions, qui présentent les résultats convenus pour approbation par les autorités compétentes et se concluent par la signature d'un protocole de mise en œuvre. Dans ce contexte, je tiens absolument à réitérer que l'Église ne cherche pas de privilèges, mais plutôt des espaces judiciaires et juridiques pour collaborer dans le respect de l'autonomie pour le bien du pays et de la société gabonaise. **Vous êtes en poste depuis huit mois et vous avez assisté le 22 octobre à l'ordination épiscopale de Mgr Ephrem Ndjoni, nommé évêque de Franceville en juillet par le pape François. Doit-on y voir un signe de bonnes relations – dont vous êtes chargé – entre les évêques du Gabon et la Curie romaine ?**

L'année 2022 a été une année particulièrement significative pour la reconfiguration de la hiérarchie catholique gabonaise grâce à la nomination de S.E. Mgr Séverin Nziengui Manganza, C.S.Sp. et de S.E. Mgr Ephrem Ndjoni, pour la direction pastorale du Vicariat apostolique de Makokou et du Diocèse de Franceville, respectivement, ce qui démontre la disposition paternelle du pape François envers l'Église du Gabon. Cela montre

politique.union@sonapresse.com

Président au Gabon : " Je peux vous assurer sur la demande des autorités gabonaises "

que l'Église gabonaise est active et vibrante grâce au célèbre message délivré il y a 40 ans par Saint Jean-Paul II : " Église au Gabon lève-toi et marche ! ". Je suis convaincu que ces deux jeunes évêques, ensemble avec les autres évêques, sont un apport important de dynamisme pour cheminer avec le peuple de Dieu à la découverte de la beauté de la foi et de la vie chrétienne, en gardant à l'esprit le Grand Jubilé pour célébrer les 200 ans de l'Évangélisation du Gabon.

Quant aux relations entre la Curie romaine et les évêques du Gabon, je pense que ces relations sont bonnes et normales. Comme nous le savons tous, la Curie romaine est l'organe ecclésiastique par lequel le pape gouverne l'église, il serait donc inquiétant que les évêques n'aient pas une bonne synergie avec l'autorité du pape, ils ne seraient plus catholiques. Nos évêques se rendent régulièrement à Rome où ils sont toujours bien accueillis et conseillés.

En tant que nonce apostolique, vous devez aussi, avons-nous lu quelque part, veiller à ce que le magistère du pape soit relayé dans le pays où vous êtes accrédité. Êtes-vous satisfait de vos premiers mois au Gabon dans ce sens ?

Le bilan de mes huit premiers mois de travail au Gabon est positif, tant sur le plan pastoral que sur le plan des relations diplomatiques bilatérales. Je peux me considérer comme privilégié car il s'est écoulé peu de temps entre ma nomination et la pleine reconnaissance de ma fonction de Nonce devant l'autorité gabonaise avec la remise de mes lettres de créance et de mes lettres de recommandation au président de la Conférence épiscopale. Dans ce processus de formalisation de ma mission, j'ai été traité avec un grand professionnalisme, tant par les agents du protocole du ministère des Affaires étrangères et de la présidence que par la Conférence épiscopale. La preuve en est que la première réunion de la Commission mixte de suivi susmentionnée a eu lieu le lendemain de la présentation des lettres de créance. Je rappelle que l'ensemble de l'événement a été préparé et

s'est déroulé dans une atmosphère de coopération cordiale. La récente visite du cardinal Secrétaire d'État, qui a pu avoir lieu grâce à l'excellente collaboration avec les autorités gabonaises, s'est également déroulée dans ce contexte. Au cours de ces huit mois, j'ai pu me rendre dans les diocèses d'Oyem pour participer à la Journée nationale de la jeunesse et à Franceville pour l'ordination épiscopale de S.E. Mgr Ephrem Ndjoni. Ainsi, mes impressions après les huit mois de travail au Gabon sont très positives, et j'espère qu'elles se poursuivront.

Terminons justement avec une question liée à votre fonction. On a tendance à décrire le nonce apostolique comme un ambassadeur comme les autres mais différent des autres. Autrement dit que votre fonction couvrirait un double champ. Êtes-vous d'accord avec cette description ?

Oui, je suis d'accord. Ma fonction est double et je la comparerais à un "pont" entre le Saint-Siège et le pape d'une part, et le gouvernement et l'Église du Gabon, d'autre part. Du point de vue du droit international, je suis assimilé à un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire selon la nomenclature de la Convention de Vienne à laquelle le Saint-Siège adhère. Le nom de Nonce apostolique est également mentionné dans cette convention et reçoit la même dignité qu'un ambassadeur. En tant qu'ambassadeur du pape au Gabon, je dois m'efforcer de renforcer et de développer de bonnes relations avec les autorités locales, tout en favorisant les liens d'union entre le pape et l'Église gabonaise avec ses évêques. Une partie de ma tâche consiste également à préparer les diverses mesures pontificales, telles que les nominations d'évêques, et à aider les évêques dans le travail pastoral et caritatif harmonieux de l'Église. La Nonciature prépare toute la documentation et les rapports pertinents, qui sont ensuite envoyés à Rome pour être étudiés par le Dicastère compétent et pour l'information du Saint-Père. Cette dimension "ecclésiale" me rend donc différent des autres ambassadeurs.



Bio Express

NÉ à Autlán au Mexique le 15 mai 1968, Mgr Javier Herrera Corona a été ordonné prêtre le 21 septembre 1993, pour le compte du diocèse d'Autlán. Avant sa nomination, il occupait la fonction de secrétaire de nonciature apostolique au Kenya. C'est donc fort de cette expérience qu'il a récemment été choisi par le pape François, pour assurer la gestion de la Nonciature du Congo et du Gabon.

Diplômé en Droit canonique, il est entré au service diplomatique du Saint-Siège le 1er juillet 2003 et a servi dans les représentations pontificales au Pakistan, au Pérou, au Kenya, en Grande-Bretagne et aux Philippines.

Polyglotte, Mgr Herrera Corona parle anglais, italien et français.

Mgr Javier Herrera Corona, Nonce apostolique en République du Congo et au Gabon.